



## Le numérique dans les collèges publics

Année scolaire 2017-2018

En 2017-2018, les collèges publics de l'académie de Strasbourg disposent en moyenne de 27,6 postes informatiques pour 100 élèves. Le taux d'équipement est plus élevé dans les collèges des unités urbaines de 200 000 habitants et plus (28,8 terminaux pour 100 collégiens en moyenne) avec toutefois de fortes disparités entre établissements. Les collèges en éducation prioritaire sont globalement mieux équipés que ceux hors éducation prioritaire.

15,4% des équipements sont mobiles

51,9% du parc informatique a moins de 5 ans

Plus de 2 collèges sur 5 ont une connexion Wifi

55,5% des collèges ont une connexion à internet comprise entre 2 et 10 Mb/s

85,8 terminaux pour 100 élèves dans les collèges numériques

REPÈRES

Tableau 1 Équipement numérique des collèges publics selon la taille

Taille du collège	Nb de terminaux pour 100 collégiens	Nb de terminaux de moins de 5 ans pour 100 collégiens	Nb de terminaux mobiles pour 100 collégiens	Proportion de classes mobiles (%)	Nb de vidéoprojecteurs pour 1 000 collégiens	Nb de TNI* pour 1 000 collégiens
Moins de 300 élèves	37,7	19,7	7,9	4,1	39,8	17,8
De 300 à 499 élèves	27,9	14,6	3,1	2,6	39,9	13,2
De 500 à 699 élèves	27,0	14,5	4,6	2,2	38,3	13,2
700 élèves et plus	26,7	11,6	4,9	2,4	41,9	11,4
<b>Ensemble des collèges</b>	<b>27,6</b>	<b>14,4</b>	<b>4,3</b>	<b>2,4</b>	<b>39,4</b>	<b>13,2</b>
Evolution 2012-2017	+6,2	+1,9	+2,2	+0,0	+2,6	+4,2
Collèges numériques	85,8	61,6	38,3	6,0	41,1	14,5

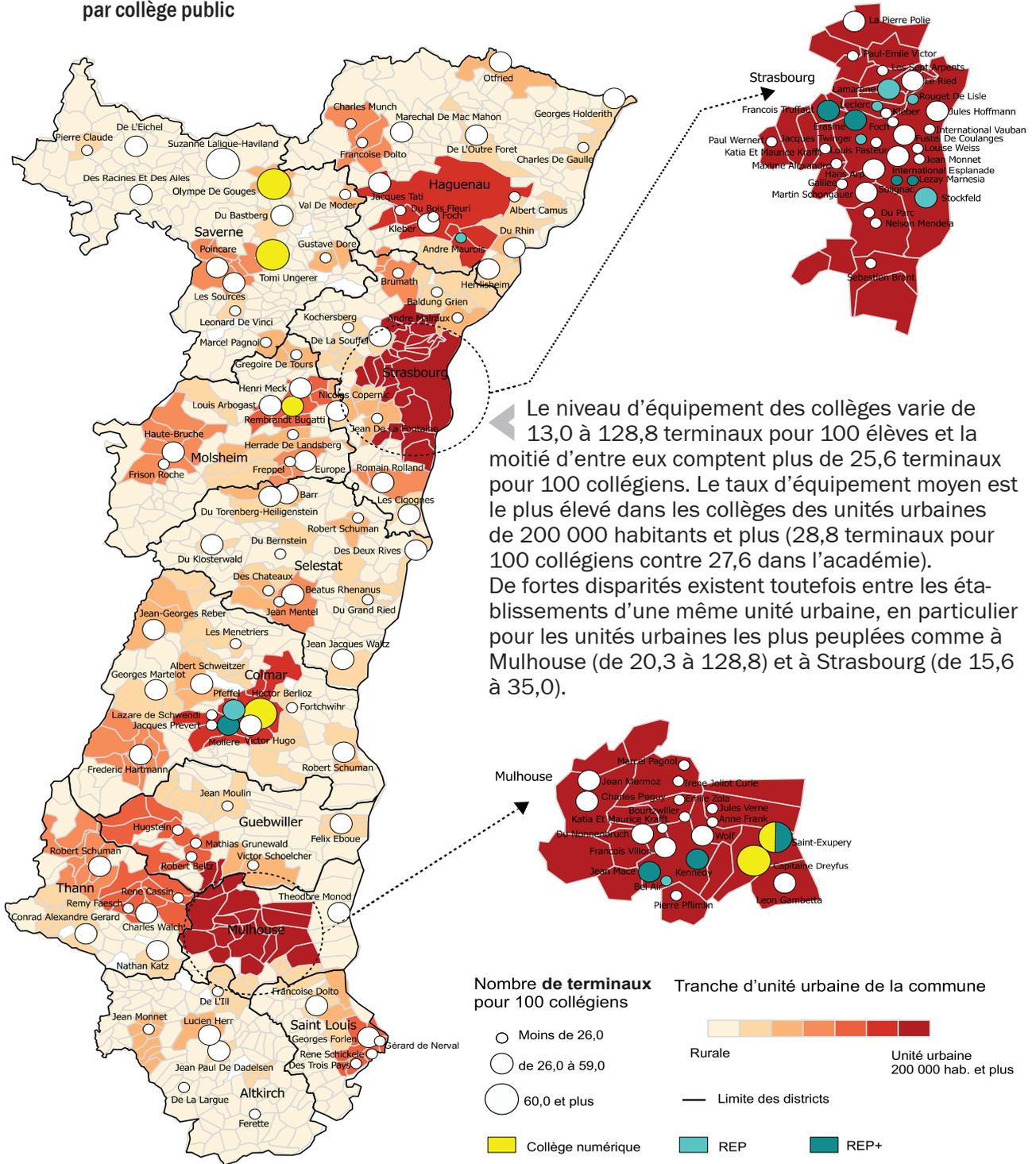
\*Tableau numérique interactif.

En 2017-2018, les collèges publics disposent en moyenne de 27,6 postes informatiques pour 100 élèves contre 21,4 en 2012-2013. 14,4 terminaux pour 100 collégiens ont moins de 5 ans (51,9% du parc informatique). 91,7% des collèges disposent de postes mobiles. L'équipement en postes mobiles reste limité avec 4,3 terminaux mobiles pour 100 collégiens (15,4 % du parc), en hausse toutefois de 2,2 postes en 5 ans. Le taux

d'équipement est plus élevé dans les collèges de moins de 300 élèves (37,7 postes pour 100 collégiens). Les six collèges numériques sont nettement mieux dotés que la moyenne académique. Le nombre de terminaux pour 100 collégiens (85,8) y est trois fois plus important et le matériel plus récent. Le nombre de terminaux mobiles y est aussi près de 9 fois plus important.



**Carte 1** Nombre de terminaux pour 100 élèves par collège public



**Tableau 2** Équipement numérique des collèges publics par tranche d'unité urbaine

Tranche d'unité urbaine	Nb de collèges	Nb de terminaux pour 100 collégiens	Nb de terminaux de moins de 5 ans pour 100 collégiens	Nb de terminaux mobiles pour 100 collégiens
Rurale	9	27,3	12,7	2,4
Moins de 20 000 hab.	62	26,4	13,4	3,8
De 20 000 à 199 999 hab.	23	28,2	14,2	4,0
200 000 hab. et plus	52	28,8	15,8	5,1
<b>Ensemble des collèges</b>	<b>146</b>	<b>27,6</b>	<b>14,4</b>	<b>4,3</b>

**Tableau 3** Équipement numérique des collèges publics de l'éducation prioritaire

	Nb de terminaux pour 100 collégiens	Nb de terminaux de moins de 5 ans pour 100 collégiens	Nb de terminaux mobiles pour 100 collégiens	Proportion de classes mobiles (%)	Nb de vidéoprojecteurs pour 1 000 collégiens	Nb de TNI pour 1 000 collégiens
REP*	23,4	11,5	2,4	1,1	47,3	9,1
REP+**	36,6	22,8	14,5	1,8	44,2	14,8
Éducation prioritaire	31,0	18,1	9,4	1,5	45,6	12,3
Hors éducation prioritaire	27,0	13,7	3,3	2,6	38,1	13,3
<b>Ensemble des collèges</b>	<b>27,6</b>	<b>14,4</b>	<b>4,3</b>	<b>2,4</b>	<b>39,4</b>	<b>13,2</b>

\*REP : réseau d'éducation prioritaire \*\*REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé

Les collèges de l'éducation prioritaire sont globalement mieux équipés, en particulier en matériel mobile avec 9,4 postes pour 100 collégiens (3,3 pour les établissements hors éducation

prioritaire). Avec 36,6 terminaux pour 100 élèves, les collèges en REP+ sont mieux dotés que la moyenne académique (27,6). Ceux en REP ont un taux d'équipement plus faible (23,4).

## Les usages du numérique dans les collèges

Depuis 2015, dans les collèges de l'académie de Strasbourg, les usages du numérique se portent de plus en plus vers des terminaux mobiles, permettant une plus grande adaptation de l'outil aux besoins des enseignants. En effet, le numérique permettant de repenser la pédagogie par des parcours personnalisés, par plus d'autonomie et de collaboration, les tablettes rem-

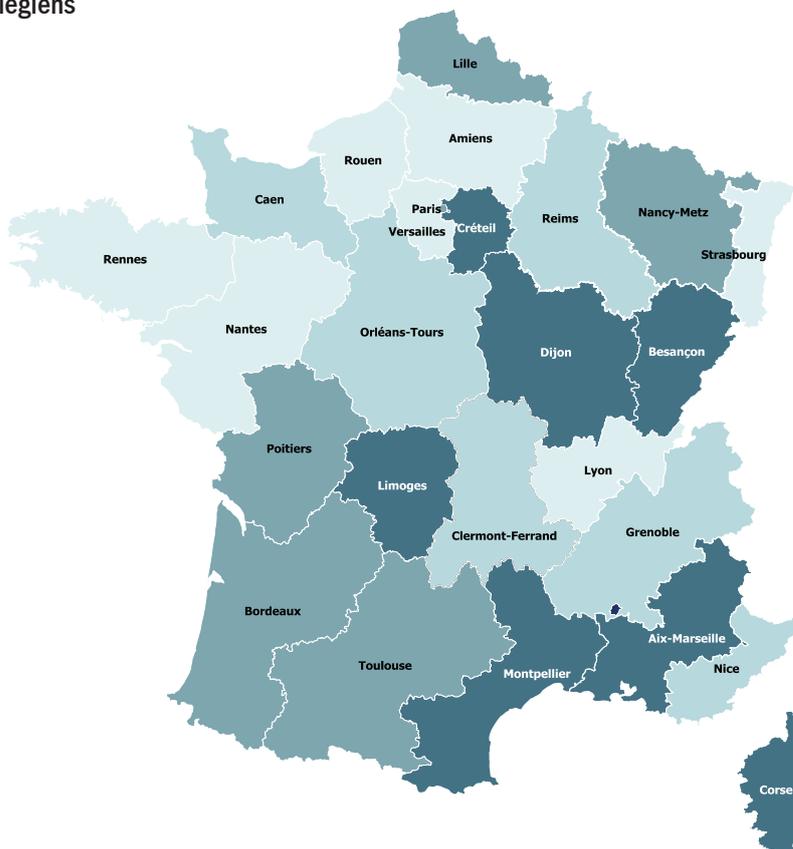
placent progressivement l'ordinateur chez les élèves. Grâce au plan numérique de l'Etat, mais aussi à une collaboration académie-collectivités, plus de 40 collèges privilégient désormais une utilisation nomade du numérique et certains développent même des usages pédagogiques du smartphone.

**Carte 2** Nombre de terminaux pour 100 collégiens par académie

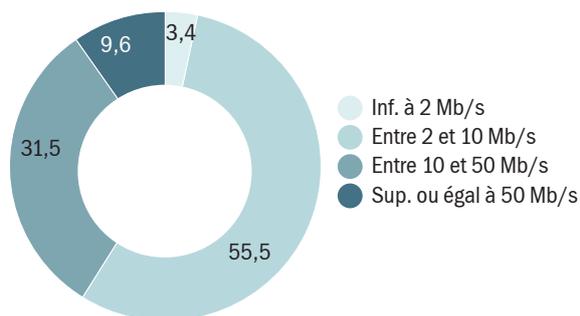
Les collèges de France métropolitaine comptent en moyenne 31,7 terminaux pour 100 élèves (28,2 en 2016-2017). Ce taux varie de 23,8 (Nantes) à 58,5 (Corse). Dans le Grand Est, l'académie de Strasbourg connaît la dotation par élève la moins élevée (27,6 pour 100 collégiens). Celles de Nancy-Metz et de Reims enregistrent des taux proches (respectivement 31,8 et 31,3).

Nombre de terminaux pour 100 collégiens

- 23,8 à 28,4
- 28,5 à 31,4
- 31,5 à 33,4
- 33,5 et plus

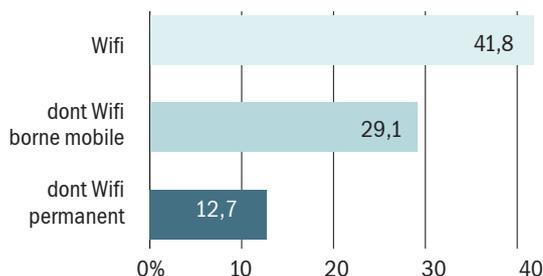


**Graphique 2** Débit de la connexion à internet des collèges publics (en %)



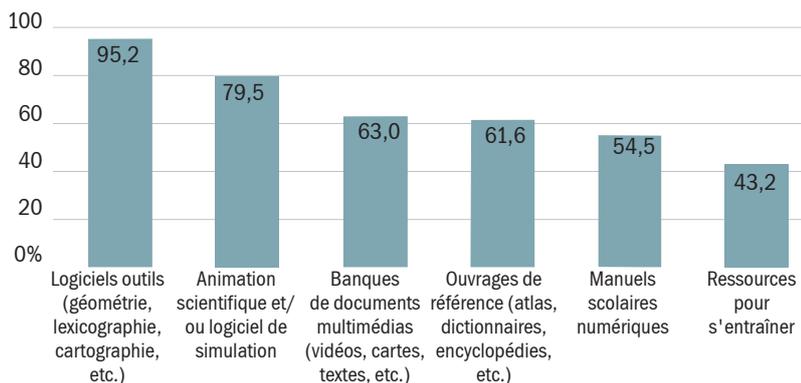
▲ 3,4% des collèges ont un débit de la connexion à internet inférieur à 2 Mb/s, qui peut s'avérer insuffisant pour une utilisation optimale des espaces numériques de travail. 55,5% des collèges ont un débit internet compris entre 2 et

**Graphique 3** Part des collèges publics disposant d'un réseau Wifi (en %)



10 Mb/s et seuls 9,6% ont un débit supérieur ou égal à 50 Mb/s. Près de deux collèges sur cinq ont une connexion Wifi (41,8%). L'accès à ce réseau se fait principalement via une borne mobile (69,6% des collèges disposant d'un réseau Wifi).

**Graphique 4** Part des collèges publics mettant à disposition des ressources numériques (en %)



◀ La mise à disposition de ressources numériques nécessite des règles d'utilisation : 99,3% des collèges disposent d'une charte de bon usage d'internet, principalement diffusée en annexe du règlement intérieur.

➤ **Source**

Enquête sur les technologies d'information et de communication (ETIC) dans les collèges publics du 2<sup>d</sup> degré.

➤ **Champ et méthodologie**

Collèges publics, hors EREA et école européenne, ayant répondu à l'enquête pour l'année scolaire 2017-2018 (date d'observation juin 2018). Le taux de réponse est de 98,7%. Le calcul des indicateurs ne prend en compte que les établissements ayant répondu à la question étudiée.

➤ **Définitions**

**Terminal** : appareil informatique permettant le traitement ou l'échange de données (ordinateur de bureau, ordinateur mobile ou tablette tactile)

**Terminal mobile** : un terminal mobile peut-être un ordinateur portable, un *net book*, un *ultra book*, une tablette ou tout objet permettant de travailler avec des outils numériques et d'accéder à un réseau local ou à Internet.

**Tableau numérique interactif (TNI)** : appelé aussi tableau blanc interactif (TBI) fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer des fonctionnalités interactives.

**Classe mobile** : salle de classe équipée de terminaux mobiles reliés entre eux et au réseau de l'établissement, dont un poste est réservé à l'enseignant.

**Collèges numériques** : établissements choisis à l'issue d'un appel à projet national pour mettre en oeuvre le déploiement du Plan numérique pour l'éducation. Ces établissements bénéficient de ressources et d'équipements numériques spécifiques ainsi que d'un accompagnement associé.

**Charte de bon usage d'internet** : document établi en concertation avec les utilisateurs précisant les conditions d'utilisation et les règles de bon usage des services numériques ainsi que des ressources matérielles permettant d'y accéder.